

## Diplôme Universitaire L'IDE - l'IADE au SMUR et en SAUV

### Responsables:

- Pr Nathalie NATHAN-DENIZOT, service Anesthésie Réanimation, CHU Dupuytren Limoges et Faculté de médecine, 2 avenue Martin Luther King 87042 Limoges.

Téléphone : 05 55 05 67 91 mail : [nathan@unilim.fr](mailto:nathan@unilim.fr)

- Mr Dominique AUGUSTE, Coordonnateur général des écoles et instituts de formation paramédicale, Hôpital Le Cluzeau, 87042 Limoges Cedex. Téléphone : 05 55 05 67 44 mail :

[dominique.auguste@chu-limoges.fr](mailto:dominique.auguste@chu-limoges.fr)

### Présentation générale de la formation :

Cette formation s'adresse à des infirmiers ou des infirmiers anesthésistes en poste dans des services d'urgences et/ou de SMUR ou en projet d'affectation dans ces structures.

Dans un contexte actuel de forte mobilité des personnels, il est important de proposer une offre de formation accompagnant les projets institutionnels comme les projets individuels.

Le DU proposé se veut être un véritable outil au service de l'adaptation à l'emploi, avec un réinvestissement immédiat des acquisitions.

L'IDE affecté dans ces services spécialisés trouvera des éléments de compréhension des situations et des prises en charge qui en découlent.

L'IADE, éloigné de ces secteurs spécifiques après par exemple une période d'exercice centrée sur le bloc opératoire, aura l'opportunité de mobiliser ses connaissances antérieures afin d'utiliser au mieux son expertise dans un champ professionnel différent.

Au terme de la formation, l'IDE - l'IADE doit être capable de participer en équipe aux diverses prises en charge des patients ou victimes adultes et enfants, selon leurs pathologies, en pré hospitalier et en salle d'accueil des urgences vitales.

La formation vise ainsi à améliorer la qualité et la sécurité des soins infirmiers au cours de la prise en charge des détresses vitales.

Le diplôme est organisé sous forme de cours théoriques et pratiques auxquels est associé un stage pratique de 10 demi-journées.

### Objectifs

- Connaître la réglementation et le fonctionnement d'un SAMU/SMUR/SAUV
- Actualiser les connaissances théoriques des pathologies traitées en situations d'urgence
- Approfondir ou acquérir des connaissances théoriques pour reconnaître des situations d'urgence et savoir identifier leurs retentissements immédiats et leurs évolutions
- Définir les problèmes spécifiques de la prise en charge pré hospitalière
- Identifier les problèmes et les pratiques en SAUV
- Décrire la prise en charge pour une orientation rapide et efficace des patients

## Programme

⇒ **Module A : bases physiologiques et thérapeutiques en lien avec les différentes prises en charge rencontrées : 4 jours**

⇒ **Principales situations de détresse**

- ⇒ Cardio circulatoires
- ⇒ Neurologiques
- ⇒ Respiratoires
- ⇒ Métaboliques
- ⇒ Pathologies circonstanciées
- ⇒ Traumatologie
- ⇒ Etats de choc : hypovolémique - hémorragique - allergique - septique
- ⇒ Intoxications médicamenteuses
- ⇒ Psychiatriques

⇒ **Obstétrique**

- ⇒ Accouchement en extra hospitalier
- ⇒ Urgences gynéco-obstétricales en SMUR

⇒ **Pédiatrie**

- ⇒ Détresses vitales néonatales
- ⇒ Pathologies pédiatriques d'urgence

⇒ **Etat de mort encéphalique / PMO**

⇒ **Evaluation et traitement de la douleur en pré hospitalier**

⇒ **Médicaments utilisés dans le cadre de l'urgence**

- ⇒ Catécholamines
- ⇒ Solutés de remplissage
- ⇒ Anesthésie en urgence – sédation

⇒ **Aspect médico-légal de l'urgence**

⇒ **Différents plans de secours : apport général**

⇒ **Module B : connaissances spécifiques en pré hospitalier : 2 jours**

⇒ **Réglementation et organisation des différentes structures pré hospitalières**

- ⇒ Réglementation et fonctionnement d'un SAMU / SMUR
- ⇒ Responsabilité et rôle de l'IDE/IADE en SMUR

⇒ **Prise en charge spécifique et rôle de l'IDE/ IADE concernant les principales situations de détresse traitées en Module A**

⇒ **Limitation de soins en SMUR – fin de vie**

⇒ **Plan de secours spécifique : ORSEC nombreuses victimes : gestion en équipes de victimes multiples et place et rôles des IDE - IADE**

- ⇒ **Médecine de catastrophe – NRBC**
- ⇒ **Présentation et utilisation de matériel**
  - ⇒ Sacs d'intervention adulte - enfant - accouchement...
  - ⇒ Forbatec
  - ⇒ Sac d'accouchement
  - ⇒ Incubateur de transport
  - ⇒ Cathéter intra osseux
  - ⇒ Planche à masser

⇒ **Module C : connaissances spécifiques en SAUV : 2 jours**

- ⇒ **Réglementation et organisation des différentes structures des SAUV**
  - ⇒ Réglementation et fonctionnement d'un SAUV
  - ⇒ Responsabilité et rôle de l'IDE/IADE en SAUV
- ⇒ **Prise en charge spécifique et rôle de l'IDE/ IADE concernant les principales situations de détresse traitées en Module A**
- ⇒ **Hypothermie contrôlée**
- ⇒ **Plan de secours spécifique : plan blanc**
- ⇒ **Présentation et utilisation de matériel**
  - ⇒ Chariot d'urgence adulte et enfant
  - ⇒ Coolgard
  - ⇒ Pompe à sang

⇒ **Module D : Ateliers : 2 jours**

- ⇒ **Vigilances :**
  - ⇒ Gestion des risques
  - ⇒ Pratique : déclaration d'évènements indésirables
- ⇒ **Respirateurs :**
  - ⇒ Différents modes de ventilation
  - ⇒ Mode de fonctionnement et tests de vérification
  - ⇒ Utilisation pratique
- ⇒ **Intubation trachéale et/ou aide à l'intubation trachéale – ventilation au BAVU**
- ⇒ **Entraînement à la RCP avec prise en charge médicalisée en équipe**
- ⇒ **Mise en situation sur simulateur d'une RCP avec prise en charge médicalisée en équipe**
- ⇒ **Désincarcération de victimes**
- ⇒ **Présentation de la méthodologie pour la réalisation du travail écrit validant**

## Modalités du contrôle des connaissances et de validation du diplôme

### **1- L'assiduité aux enseignements et au stage :**

- ⇒ Le candidat justifie d'une présence d'au moins 80% à l'ensemble des enseignements théoriques et pratiques. Ceci lui permet d'obtenir **10 points**. Aucun point n'est attribué si la présence est inférieure à 80%. Une présence inférieure ou égale à 50% est éliminatoire.
- ⇒ Le candidat justifie d'une présence de 5 demi-journées en stage au SMUR et de 5 demi-journées en stage en SAUV.  
Ceci lui permet d'obtenir **10 points**. Une présence inférieure à 8 demi-journées est éliminatoire. Pour raison médicale justifiée, un report de stage peut être négocié.

### **2 - Le contrôle continu, noté sur 20 points :**

- ⇒ Une épreuve écrite d'une durée d'une heure trente minutes sanctionne les connaissances théoriques du module A. Les modalités d'évaluation seront sous forme de QCM et de QROC et cas clinique.  
Ce contrôle continu sera réalisé le 1<sup>er</sup> jour du Module D de la session du mois suivant.

### **3 - La réalisation d'un travail écrit, noté sur 40 points :**

- ⇒ Celui-ci est à remettre au plus tard le 30 Juin 2018
- ⇒ A partir d'un cas clinique vécu, le candidat devra être en mesure de développer une démarche clinique infirmière faisant apparaître les acquisitions faites au cours des 4 modules de la formation et en stage.
- ⇒ Le document réalisé qui comporte entre 6 et 8 pages maximum, dactylographiées, hors annexes éventuelles est évalué par un binôme médecin / cadre de santé infirmier anesthésiste, ayant participé à l'enseignement du diplôme universitaire.  
Il est noté sur **40 points**.  
Toute note inférieure ou égale à 14 /40 est éliminatoire.

**Pour obtenir le diplôme universitaire, une note supérieure ou égale à 40/80 est exigée**

**Public** : Infirmier(e) s anesthésistes – Infirmier(e)s diplômé(e)s d'Etat exerçant ou ayant un projet d'exercice dans un SMUR et/ou dans une structure d'Urgence

**Organisation** : - 10 jours de 7 heures soit **70 Heures** d'enseignement théorique et pratique  
- Stage pratique : **5 demi-journées** en stage au SMUR et de **5 demi-journées** en stage en SAUV.

**Intervenants** : Médecins anesthésistes réanimateurs  
Médecins urgentistes  
Médecins réanimateurs  
Cadres de Santé Infirmier(e)s Anesthésistes  
Infirmier(e)s Anesthésistes

**Période** : Du 14 au 18 mai 2018 et du 11 au 15 juin 2018 pour l'enseignement théorique. Les dates de stage peuvent être négociées

**Lieu** : Ecole Infirmier(e)s Anesthésistes / Faculté de médecine en fonction des disponibilités

**Coût** : 1 500 euros de frais de formation auxquels s'ajoutent les droits d'inscription universitaires (frais pouvant être revus)

Cette formation peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle continue.

**Date limite d'inscription : 05 mars 2018**

**Nombre de places disponibles** : 14 places

Les inscriptions sont enregistrées en fonction de leur arrivée. Les inscriptions doivent parvenir à l'Ecole d'IADE à l'adresse indiquée ci après :

*Ecole d'infirmier(e)s anesthésistes*  
Hôpital le Cluzeau  
23, avenue Dominique Larrey  
87042 LIMOGES CEDEX  
☎ : 05 55 05 60 97

## FICHE D'INSCRIPTION

Mr – Mme NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

Code Postal /\_/\_/\_/\_/\_/\_/ Commune : .....

Tel : ..... Tel portable : ..... Mail : .....<sup>1</sup>

EMPLOYEUR : .....

Service : .....

### PRISE EN CHARGE PAR LE PARTICIPANT

Je soussigné, \_\_\_\_\_, m'engage à régler les frais d'inscription au Diplôme Universitaire «L'IDE – l'IADE au SMUR et en SAUV», soit **1500 €** dès réception de la facture (frais pouvant être revus).

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature

### PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR OU L'ORGANISME

Je soussigné,  
Atteste que l'entreprise ou l'établissement ci-dessous désigné :

Dont le n° SIRET est : .....\*

Prend en charge le financement du Diplôme Universitaire «L'IDE – l'IADE au SMUR et en SAUV», soit **1500 €** (frais pouvant être revus).

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet de l'établissement

### ACQUITTEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRES

Ils s'ajoutent aux 1500 €  
L'inscription sera définitive lorsque les droits d'inscription universitaire seront acquittés.

<sup>1</sup> Vous recevrez le dossier d'inscription universitaire par mail

\* A renseigner obligatoirement